

# **Projet d'établissement**

## **Groupe scolaire communal**

### **Sirault - Neufmaison**

Sur base de la philosophie générale du projet éducatif  
de la Ville de Saint-Ghislain

#### **Préambule:**

Ce document a été élaboré par les enseignants du groupe scolaire et approuvé par le Conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

#### **Fonctionnement de l'établissement:**

Horaire de Neufmaison : de 8h40 à 12h15 et de 13h25 à 15h15 (le mercredi de 8h25 à 12h15).

Garderie à partir de 7h le matin et jusqu'à 18h15 le soir sauf le mercredi jusqu'à 13h45.

Horaire de Sirault : de 8h40 à 12h15 et de 13h25 à 15h15 (le mercredi de 8h25 à 12h15).

Garderie à partir de 7 h le matin et jusqu'à 18h15 le soir même le mercredi.

Horaire de l'implantation du Happart : de 8h40 à 12h15 et de 13h25 à 15h15 (le mercredi de 8h25 à 12h15).

Garderie à partir de 7h le matin et jusqu'à 16h tous les jours sauf le mercredi jusqu'à 13h.

**Obligation scolaire:**

Tout enfant inscrit âgé de 5 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.  
Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents dès le retour de l'enfant. Un justificatif d'absence sera fourni à l'enfant et devra être remis au plus vite à l'enseignant ( e ).

**Les raisons familiales ne sont pas acceptées.**

Toute absence excédant 3 jours **doit être** accompagnée dès le quatrième jour d'un certificat médical.

**Utilisation de l'image:**

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés. Les photos pourront être diffusées ou publiées sur son site Internet dont l'accès est illimité ou pour tout autre usage interne à l'établissement ainsi qu'à usage informatif de la population effectué par le pouvoir Organisateur (brochure sur l'Enseignement, «»,...).  
Les parents d'élèves ou les personnes exerçant l'autorité parentale ainsi que les personnes concernées possèdent les droits d'information, d'accès, de rectification et d'opposition au traitement des images les concernant. Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.

**Objectifs prioritaires**

Amener l'enfant à devenir un citoyen, avec des compétences lui permettant de prendre des responsabilités dans la vie.

Lui apporter l'autonomie, le respect de soi, des autres et du matériel.

Permettre aux élèves de devenir des acteurs de la vie sociale.

Eveiller l'enfant à la curiosité, la créativité et à l'ouverture sur le monde.

Former un esprit critique et constructif.

L'éveil à l'écriture, la lecture, la motricité, les mathématiques, les sciences, la musique,...

L'école a comme priorité un rôle pédagogique et éducatif **COMPLEMENTAIRE** à celui des parents.

Développer la personnalité de chacun.

## *Nos spécificités*

### 1. Au niveau des implantations :

Notre groupe scolaire est composé de trois implantations :

- Ecole communale de Sirault, rue Albert Bériot, 57 à 7332 Sirault (065/62 19 14) se compose de six classes primaires et de 2 classes maternelles.
- Ecole communale de Neufmaison, rue de Chièvres, 427 B à 7332 Neufmaison (065/62 05 18) se compose de 4 classes primaires et de 2 classes maternelles.
- Ecole communale du Happart, rue Georges Chevalier, 23 à 7332 Sirault (065/62 19 56) se compose d'une classe maternelle verticale.

### 2. Au niveau des équipes :

L'équipe éducative est disponible et ouverte au dialogue (réunion de parents, activités festives,)

Elle veille à assurer la continuité des apprentissages.

Elle assure la bonne communication entre parents-élèves-enseignants.

L'assouplissement du titulariat est organisé en fonction de la situation et des possibilités.

### 3. Au niveau pédagogique :

L'école n'est qu'une étape provisoire qui doit préparer l'élève à jouer pleinement son rôle dans la société de demain.

L'acte éducatif n'est pas idéologiquement neutre. Il s'agit pour l'école de contribuer à la formation d'une personne avec la volonté de la faire adhérer à un système de valeur particulier: la DEMOCRATIE

Développer chez l'élève le sentiment d'appartenance à une collectivité nationale, européenne, internationale.

Sensibiliser l'élève à la protection de l'environnement;

Promouvoir les valeurs démocratiques

→Impliquer l'élève dans des actions de solidarité

→Faciliter les échanges (inter)nationaux

Introduire l'élève dans un monde de la communication et de la coopération.

→Donner à l'élève la maîtrise des outils de communication

→Développer les actions de coopération, en interne et en externe

Intensifier chez l'enfant l'éducation à la citoyenneté.

→ Pour revendiquer des droits en ayant connaissance de ses devoirs

→ Développer le sens des responsabilités des élèves, leur sens critique et leur esprit de discernement.

Développer les compétences:

1. Évaluer le niveau de l'enfant afin de faire déboucher les apprentissages sur la réussite.
2. Amener l'enfant à progresser à son rythme par le biais:
  - 2.1 de l'individualisation
  - 2.2 du travail de groupe
  - 2.3 du travail par contrat.
3. Développer la recherche en suscitant la curiosité dans les activités pédagogiques. Amener l'enfant à effectuer des découvertes, des démarches personnelles par le biais de:
  - 3.1 lectures, bibliothèque
  - 3.2 élocutions
  - 3.3 jeux mathématiques
  - 3.4 éveil
  - 3.5 travail par groupes
  - 3.6 mise en situation problème

## **5. PÉDAGOGIE DE L'ÉTABLISSEMENT.**

### **5.1 Nos méthodes au quotidien**

#### **5.1.1 Compétences disciplinaires et transversales.**

L'équipe pédagogique assure la continuité des apprentissages en élaborant un référentiel de matières.

La différenciation et la remédiation sont pratiquées en fonction des besoins.

L'intérêt de l'élève est suscité notamment par des défis et la pédagogie de l'erreur.

Travaux à domicile.

Au cours du cursus scolaire, nous développons les différentes disciplines : français, mathématiques, éveil historique et géographique, éveil scientifique et technologique, éveil artistique, éducation physique, la psychomotricité, les langues (au 4<sup>ème</sup> cycle).

Les méthodes utilisées :

- La pédagogie active où l'enfant est acteur de ses apprentissages, où l'expérimentation et les expériences de vie sont source de formation. Elle est source de progression et d'évolution.
- La pédagogie différenciée est développée par diverses méthodes adaptées.

- La continuité des apprentissages par la concertation des enseignants et la remise du matériel et des référents des enfants dans la classe suivante.
- L'évaluation formative: en cours d'activité pour situer l'enfant dans son apprentissage afin d'apporter des remédiations. Elle peut également amener l'enfant à identifier son erreur et à y remédier.
- L'évaluation sommative: bilan des acquis des élèves.

### **5.1.2 Découverte, production, création.**

L'enseignant sera soucieux de motiver les élèves à la production d'écrits suivant l'actualité scolaire et les besoins. Selon les opportunités, nous offrons des découvertes scientifiques, artistiques, historiques (spectacles divers, activités théâtrales, élevages de coccinelles-papillons,...). L'activité manuelle est sollicitée pour différents thèmes (bricolage pour divers marchés, réalisation de panneaux et affiches, peinture à partir d'un peintre connu,...)

### **5.1.3 Equilibre travail individuel et collectif.**

En fonction des situations d'apprentissage, les enfants auront la possibilité de travailler de façon individuelle, collective, en groupe ou en atelier. Nous travaillons aussi par défis, problèmes de vie, par thèmes, occasionnellement par leçons frontales mais aussi par applications de contrats.

### **5.1.4. Les évaluations.**

- En cours d'année scolaire le Centre PMS effectue des tests en M3, P6 ou sur demande des parents.
- Mise en place de dossiers d'élèves appelés S.I.A.
- Des évaluations sommatives sous formes de contrôles ont lieu de façon régulière; les notes servent à la réalisation des bulletins. Il y a 3 bulletins par année scolaire et 1 bulletin d'évaluation au mois de juin.
- Des évaluations non certificatives sont organisées dans l'établissement en P3 et en P5
- Des évaluations certificatives sont organisées en juin pour les P2 et P4
- Des évaluations certificatives visant à l'obtention du CEB en P6
- Des bilans sommatifs sont organisés en juin en P1, P3 et P5

### **Eveil aux professions**

Sensibiliser aux professions lors de visites ou d'interventions de personnes ressources en fonction des thèmes abordés et dans les créneaux possibles.

Visites d'écoles secondaires de l'entité.

Animations du Centre PMS sur les orientations scolaires.

Diverses visites sont organisées en maternelles (ferme, boulanger,...)

### **5.1.6. Accès aux médias**

Les élèves sont amenés à se familiariser avec le matériel informatique et sont initiés à diverses techniques. Utilisation du TBI, du port USB, de DVD et de CD éducatifs et de revues pédagogiques.

Notre volonté est de permettre aux enfants d'accéder et d'apprendre à se servir des nouvelles technologies.

### **5.1.7. Activités culturelles et sportives**

Notre groupe scolaire se veut ouvert sur son environnement et entend faire participer ses élèves à des activités culturelles, à des expositions et à des excursions.

Chaque année scolaire, les classes assistent à un spectacle au Foyer Culturel de la Ville de Saint-Ghislain, aux danses folkloriques.

Nous organisons un cross interscolaire à Sirault et un cross interscolaire à Neufmaison ainsi qu'une balade à vélo une fois par an à Neufmaison.

Des cours de psychomotricité sont organisés en maternelle de manière hebdomadaire (2 périodes). Pour Sirault, la classe de P6 participe à la classe neige et pour Neufmaison, les classes de 5ème et 6ème primaires (un an sur deux).

Nous croyons en ce formidable projet qui permet de:

- Découvrir un autre pays, un autre environnement.
- Découvrir d'autres enfants, d'autres mentalités
- Pratiquer un sport peu accessible en Belgique
- Faire l'expérience de la vie de groupe durant une semaine.

Des classes de dépaysement sont organisées régulièrement pour les classes primaires.

Pour ces projets, un service d'entraide existe à l'école, assurant avec discrétion une aide financière et/ou matérielle efficace. Pour toute demande à ce sujet, s'adresser à la Direction.

### **5.1.8. Notre hygiène corporelle, notre bien-être psychologique et sa prévention**

Notre santé:

Collaboration avec le CPMS de Saint-Ghislain (065/76.40.30)

Visite médicale

Test de la vue, de l'ouïe

Importance de l'hygiène quotidienne (laver les fruits, se laver les mains, se brosser les dents)

Collaboration avec le Centre de Santé Harmegnies-Rolland de Saint-Ghislain (065/78.43.19)

### **Les missions du Centre de Santé sont :**

*La promotion de la santé à l'école.*

*La médecine sportive*

*D'apporter son soutien pour la mise en place d'un projet santé.*

*De participer et de collaborer à la création d'outil ou de projet dans les écoles afin de favoriser le travail en équipe pluridisciplinaire.*

#### **5.1.9. Citoyenneté**

En collaboration avec l'enseignant, les enfants rédigent soit un règlement de classe, soit une charte de voyage.

Des animations sensibilisent aux différents mouvements humanitaires, au respect de l'environnement ainsi qu'aux droits et devoirs de chacun: tri sélectifs des déchets, sensibilisation aux gaspillages, récoltes des piles usagées,...

Eveil aux valeurs de la société: respect, savoir vivre, goût à l'effort, non-violence, politesse,...

Participation aux élections du Conseil communal des enfants et aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Organisation de petites charges en classe: tableau, plantes, rangements,...

Organisation de petites charges à l'extérieur de classes,: tris sélectifs, économie d'énergie...

Nous privilégions le respect de l'environnement:

Encourager les enfants au tri des déchets

Responsabiliser une classe par semaine pour veiller à la propreté de la cour

Limiter les déchets en privilégiant la boîte à tartine, la gourde.

Sensibiliser les enfants aux économies d'énergie (fermer les portes, éteindre les lumières,...)

Eviter le gaspillage de l'eau

Eviter le gaspillage de papier WC et d'essuie-mains en papier

Collecter les piles en vue du recyclage.

#### **5.1.10. Ouverture sur le quartier**

Diverses activités festives sont organisées: les cortèges d'Halloween, le marché de Noël, les fêtes scolaires, les soupers des écoles, la balade à vélo, les cross interscolaires ainsi que des manifestations bien spécifiques à certaines classes.

#### **5.1.11. Communication :**

Nous assurons la communication par :

1. Le cahier de communication pour les classes maternelles
2. Le journal de classe sert de lien prioritaire entre les parents, l'école et les enfants. Celui-ci doit être consulté quotidiennement et signé au moins une fois par semaine.

3. Les avis affichés pour les informations relatives à la vie de l'école (affichage pour les parents sur les portes des couloirs de toutes les classes)
4. Les réunions de parents.
5. Les fêtes d'école
6. Un tout cartable

Les parents ont la possibilité de rencontrer les titulaires: **en prenant rendez-vous** via le journal de classe.

Les contacts avec la Direction se font uniquement **sur rendez-vous** en téléphonant au 065/62.19.14 ou par mail.

*Siège administratif - Bureau de de la Direction :*

Tél./Fax : 065/62 19 14

Gsm : 0490/40 82 65

Courriel : nathalie.place@saint-ghislain.be

La direction est présente dans les différentes implantations selon un horaire établi en début d'année scolaire et affiché au bureau.

### **Année complémentaire**

En cas d'absolue nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année, constitution d'un dossier S.I.A, prise en charge par un maître de remédiation, utilisation de fiches individuelles...).

### **5.4 Intégration des enfants de l'enseignement spécialisé**

Notre école est adaptée à 90 % pour les personnes à mobilité réduite.

En fonction du type et des difficultés de l'enfant soumis à l'intégration, une concertation avec tous les acteurs pédagogiques de l'école de départ, la direction, les enseignants, le cpms, le logopède de l'école et les parents de l'enfant sera organisée afin de mettre en place un projet cohérent et voir si l'intégration est possible.



## **5.5 La formation des enseignants**

Les orientations souhaitées en matière de formation:

### **⇒ 5.5.1 Les formations sur base volontaire:**

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formation continuée proposées par l'U.V.C.B. (union des Villes et des Communes Belges) ou autres formations reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, à raison de 5 jours maximum par année scolaire. Afin de présenter un compte-rendu le plus fidèle possible à l'équipe éducative, deux enseignants de cycles différents peuvent s'inscrire à une même formation. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des modules suivis par chaque membre de l'équipe est dressé par la Direction en début d'année scolaire afin que celle-ci puisse se rendre compte de l'absence d'un ou de plusieurs titulaires, parfois au même moment. Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègues, maîtres spéciaux) ou externe (remplacement). Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

### **⇒ 5.5.2 Les formations obligatoires**

Le Pouvoir organisateur se charge d'organiser deux journées de formation au niveau MESO en déléguant l'organisation de celle-ci à l'U.V.C.B.

La Fédération Wallonie-Bruxelles se charge d'organiser une journée de formation au niveau MACRO en déléguant l'organisation de celle-ci au service de l'Inspection.

## **Généralités**

Ce projet d'établissement est élaboré en fonction:

Du décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement fondamental.

Du projet éducatif et pédagogique de la Ville de Saint-Ghislain.

Du décret du 11/07/2002

Organisation des formations en cours de carrière.

De la circulaire n°1299 du 07/12/2005

## **Remerciements**

Un tout grand merci aux différents acteurs de l'école qui contribuent au bon fonctionnement du groupe scolaire. Ceci permet de montrer une très grande SOLIDARITE entre tous.

Un tout grand merci, chers Parents, pour la bonne attention que vous accorderez à ce document.

Construit par  
Les Enseignants et la Direction

Approuvé par:  
le collège des Bourgmestre et Echevins  
Le Conseil de Participation

Accepté par  
Les Parents.

## Sur base de la philosophie générale du projet éducatif de la ville de Saint-Ghislain

### Pour construire :

⇒ Une société :

- Démocratique
- Ouverte
- Solidaire
- Stimulante

⇒ Un être :

- Solidaire
- Responsable
- Détenteur de savoirs et de compétences

### **Philosophie du projet d'établissement**

Le projet d'établissement s'inscrit dans la lignée du projet éducatif et du projet pédagogique du pouvoir organisateur et du décret : Missions prioritaire de l'école.

#### **Les objectifs à long terme de celui-ci sont :**

- De mettre en place un véritable continuum pédagogique dans l'enseignement de chaque discipline dans les différents cycles du fondamental.
- De permettre à chaque élève d'atteindre les socles de compétences nécessaires à la poursuite de leur solidarité.

Donner du sens à ces apprentissages conditionnera la réussite scolaire et plus tard la réussite sociale et professionnelle de l'enfant.

**La lecture et l'écriture sont les outils de formation**

- Leur fonction utilitaire permet de se débrouiller dans la vie, d'informer ou de s'informer
- De trouver réponse à un problème
- D'accéder à une certaine autonomie
- De communiquer

**La lecture et l'écriture sont des outils d'émancipation, d'éducation à la citoyenneté**

- Elles permettent à l'enfant de mûrir, de s'ouvrir sur le monde extérieur, d'être relié à un passé culturel, de voyager dans le temps et l'espace
- Lire et écrire permettent de trouver un équilibre personnel, de structurer sa personnalité et sa pensée
- La lecture et la production d'écrits aident à préserver le libre arbitre et favorise l'esprit critique

**Le savoir-lire et le savoir-écrire sont des compétences indispensables****Par une école :**

- Patiente
- Epanouissante
- Publique
- Responsable
- Consciente de sa mission, issue de la démocratie et productrice de la démocratie

## Lire et écrire sont sources de plaisir, de divertissement

### Démarches

Les socles de compétences accordent la priorité à l'apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens.

Pour cela, il faut, **dès l'école maternelle** :

- Donner le goût à la lecture
- Ouvrir l'école à tous types d'écrits et expliciter leur fonctionnalité
- Développer toutes les capacités qui préparent à la lecture et à l'écriture
- Favoriser une bonne orthographe

### Les capacités :

- **Affectives** : la moindre erreur de la lecture relève d'un mal être et non d'une méconnaissance technique (Bettelheim)
- **Physiques** : aider l'enfant à développer l'atonie musculaire volontaire et à maîtriser son hypertonie naturelle. Grâce à toutes sortes d'exercices rythmiques et de psychomotricité, lui faire prendre conscience des états dynamiques et statiques de son corps.
- **Cognitives** : la lecture est une activité qui nécessite une bonne maîtrise de la langue orale, en particulier de la syntaxe et de la capacité de raisonner (déduire, induire, trouver les causes et les conséquences). L'écriture nécessite une bonne maîtrise de l'orthographe d'usage, de la grammaire et de la conjugaison. De plus, elle favorise l'esprit créatif de l'enfant.

<p>L'aspect technique de la lecture et de l'écriture sera abordé à partir de la première année primaire. Il ne sera pas limité et visera également des objectifs à atteindre et des comportements à installer.</p>
--

### Actions particulières entreprises:

- **Bibliothèque:**

Dès la première maternelle, fréquentation de la bibliothèque communale. Les enfants y empruntent des livres, et suite à un accord avec la Directrice, profitent d'animations ayant pour but de leur donner le goût de lire. Ils peuvent également utiliser la salle de lecture afin d'y effectuer des travaux de recherches. Outre les objectifs pédagogiques, l'objectif social est d'amener les enfants à utiliser un outil accessible à tous. La diversité des implantations nécessite une bonne coordination dans les horaires et les transports.

- **Lecture:**

Création de «-lecture» dans les classes (accessible individuellement lorsqu'un travail est terminé) et à moyen terme dans les locaux de garderies.

- **Matériel pédagogique:**

Achat et utilisation de fichiers permettant d'individualiser et de différencier les apprentissages et les évaluations et ce, dès la maternelle.

- **Intégration:**

Un travail de collaboration avec les parents, les enseignants et l'équipe de l'établissement spécialisé concerné, permet à des élèves issus de cet enseignement de s'intégrer naturellement au sein de notre école. Tout est mis en oeuvre pour répondre aux besoins, spécifiques des enfants et pour favoriser leur bien-être.

Savoir lire développe aussi le savoir-écrire. Ces deux compétences prioritaires sont les bases de l'épanouissement social, culturel et intellectuel de l'adulte. Ce sont aussi les fondations solides de la communication. L'école actuelle se doit donc de préparer l'enfant aux différents systèmes de communications élaborés par la société. Le projet de l'école se dirigera donc vers la communication.
---